



Le TriviCourtois

n°11

Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Février 2017



Le mot du Maire

2017 est passé, 2018 commence et c'est avec un grand plaisir que je vous adresse au nom du Maire, des Adjoint, et des Conseillers Municipaux, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

2018, pour notre commune, verra se poursuivre la réalisation des actions

engagées depuis le début du mandat, des actions qui doivent privilégier le bien-vivre à Saint-Trivier-de-Courtes.

C'est ainsi que nous continuerons, en fonction de nos moyens, à privilégier :

- ▶ la mutation et la modernisation de notre commerce, en apportant toute notre attention à le rendre plus efficient, plus attractif, plus convivial (en confortant l'existant et en aidant les projets nouveaux),
- ▶ l'amélioration du logement public et privé, par des actions de mise à niveau de l'existant et par l'élargissement de l'offre avec des constructions nouvelles, pour répondre aux exigences de notre société,
- ▶ le développement de l'économie locale, par la création d'emplois, en comptant notamment sur l'action de la Communauté d'Agglomération (la CA3B),
- ▶ les équipements de la commune, pour toujours mieux répondre aux besoins des jeunes, des familles, des anciens, des visiteurs (en comptant aussi sur les organismes compétents) ainsi que des équipements divers

avec comme objectifs : le confort, la sécurité, l'attractivité, sans oublier la solidarité,

- ▶ le fonctionnement des services existants et à venir, pour conforter notre rôle de pôle local équipé,
- ▶ le rayonnement de nos Associations en partenariat et en les invitant à renforcer notre convivialité, grâce à leur animation, leur dynamisme et leur disponibilité,
- ▶ l'action quotidienne d'écoute et d'actions,

Des priorités récurrentes qui seront réalisables grâce à nos capacités communes à innover, à fédérer et à voir l'avenir avec optimisme.

2017, a apporté sa part de réponses, 2018, contribuera aussi à cette marche en avant...

En vous renouvelant mes vœux de bonheur et de santé, je vous souhaite bon courage pour cette nouvelle année et une bonne vision pour les suivantes.

Michel BRUNET

Le mot des élus

2017 vient de refermer doucement ses portes... 2018 s'ouvre pour être écrite de mille mains et les lignes sont tracées. Il y a des perspectives, des chemins qu'il reste à emprunter. Chacun peut y trouver sa place, dans ses responsabilités, son utilité, sa citoyenneté... C'est la manière que nous avons, que nous aimons, de continuer à avancer. Faire corps, faire lien, c'est après la santé, la meilleure chose que l'on puisse se souhaiter, vous souhaiter. Que cette année 2018 voit vos rêves, vos projets se réaliser. Nous formons le vœu que ce soit pour toutes et tous, une très heureuse année.



Travaux



Place de parking PMR

Une place de stationnement pour véhicule de Personne à Mobilité Réduite (PMR) a été créée sur le parking du cimetière, au plus près du portail d'accès. La dépense s'élève à 800 €, signalisation comprise.



Immeuble DOURY

Des travaux ont été faits dans l'immeuble DOURY, situé au début de la route de Pont-de-Vaux. Après la réfection totale de l'appartement du rez-de-chaussée, appartement aujourd'hui loué, un mur a été érigé dans la grange afin de séparer celle-ci en deux parties, pour faire un garage destiné à un locataire. Le second local pourra être transformé en local commercial.



Sens unique rue de la République

La rue de la République a été mise en sens unique. Désormais, elle ne pourra plus se descendre. Un chemin piétonnier de 1,80 m a été créé. Des places de stationnement ont été matérialisées. Dans cette rue, la vitesse est limitée à 30 km/h, ce qui donne la priorité aux piétons pour être en conformité avec le code de la route. Ces travaux font suite à une demande du Conseil Départemental et du collège, pour permettre aux élèves d'aller à l'annexe et au self dans de meilleures conditions de sécurité. La commune a dépensé 4 100 € pour cet aménagement, panneaux de signalisation inclus.



Fin des travaux de rénovation énergétique des bâtiments de la gendarmerie

La rénovation énergétique des deux bâtiments de la gendarmerie est terminée. Le mauvais temps a quelque peu retardé la fin du chantier, le façadier ne pouvant appliquer les enduits. Les agents techniques de la commune ont démolé la cloison qui séparait les cuves de la chaudière. Les deux cuves

à mazout ont été dégazées et découpées par une entreprise spécialisée.



Actualités

DÉCORATIONS DE NOËL

Cette année, douze panneaux de décoration dessinés par Christian REYNAUD sont venus rejoindre la vingtaine existante. Peints par petits et grands, l'école maternelle, le RAM, la garderie, la crèche, l'espace jeunes, l'accueil de jour « Lou Ve Nou » et les locataires de la résidence autonomie « La Grange Pourret », ils ont été répartis dans des lieux stratégiques de la commune. 70 nœuds en papier métallisé de différentes couleurs, confectionnés par des membres du conseil municipal et quelques bénévoles ont été accrochés tout au long de la grande rue pour accompagner les guirlandes lumineuses et les sapins installés par le service technique de la mairie.



DIÉTÉTICIENNE

Depuis 1 an, Anaïs THIBERT, diététicienne, anime un atelier nutrition destiné aux occupants de la résidence autonomie « La Grange Pourret ». Un vendredi sur 2, une dizaine de personnes se réunissent autour d'un thème. Le 15 décembre dernier, il était question des aliments sur table à Noël. Les ateliers réalisés comportent toujours une partie cuisine. Ce jour-là une bûche à la crème de marron a été confectionnée et dégustée en fin d'après-midi. Les cours de



nutrition seront reconduits l'année prochaine.

UNE THÉRAPEUTE ÉNERGÉTIQUE AU PÔLE SANTÉ DE LA POYPE

Depuis le 1^{er} octobre, Caroline ALLOIN partage le cabinet de Clotilde MAURY dans le bâtiment paramédical du Pôle Santé de La Poype. Elle est thérapeute énergétique. Elle accompagne les personnes en développement personnel, en énergétique



ainsi qu'en paranormal. Un thérapeute en énergétique sait comment dépister et dissoudre les mémoires qui créent les blocages énergétiques, activant ainsi le processus d'auto-guérison chez le patient. La guérison est, avant toute chose, une prise de conscience sur soi-même. Ensuite, il est possible de dissoudre les blocages énergétiques. Elle aide également les animaux, les lieux de vie et les professionnels.
www.soins-de-caroline.com

LE VINCUIT DE « LA GRANGE POURRET »

Pour marquer la fin de saison d'une collaboration autour d'un jardin partagé avec les locataires de la résidence autonomie « La Grange Pourret », le Comité de fleurissement a eu l'idée d'un



atelier particulier : la préparation d'un Vincuit. Les membres du fleurissement et les occupants de la résidence autonomie ainsi que quelques bénévoles ont plumé (épluché) 500 kg de poires et de pommes avant de les vanler (brasser) sans discontinuer, dans le chaudron traditionnel en cuivre pendant plus de 20 heures. L'occasion également de préparer un repas convivial avec les légumes du jardin et de faire une partie de crêpes et gaufres aux bénéfices des occupants de la résidence et de la maison de retraite.



Téléthon

12 heures non-stop de musique



Samedi 9 décembre, le Téléthon a été relayé au bar-restaurant l'Instant. Cyril TADDEI, restaurateur et quelques bénévoles ont créé l'association 1001 Ziks destinée, notamment, à organiser des événements pour promouvoir la musique amateur et n'ont pas hésité à jouer leur première partition en faveur du Téléthon. Ils ont proposé 12 heures de musique non-stop avec de nombreux groupes de rock, de rétro, d'accordéon, de violon et des orchestres de l'école de musique. Les prestations musicales se sont succédé sur la scène du bar, dans la salle de restaurant et en extérieur sous chapiteau. À cette occasion, une collecte pour l'Association Française contre les Myopathies-Téléthon a été organisée. Les dons et bénéfices ont intégralement été reversés à l'AFM Téléthon soit environ 1 900 euros.



Commission voirie

Sous la responsabilité de Christian PERRIN, adjoint au maire, elle est composée de huit membres du Conseil Municipal. Se réunissant une fois par an, ou plus si besoin, elle fait le point sur l'état des routes communales et des chemins ruraux et prévoit les travaux à venir. Les membres de la commission inspectent également les fossés qui bordent ces voies et établissent le planning d'entretien du curage des fossés et de la tonte des bords de routes. Pour l'année 2017, 30 000 € ont été dépensés pour la réfection des voies communales et 15 000 € pour l'entretien des accotements, fossés, etc.

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous !

Liain Fibre optique

Sécurité Capacité Simultanéité
Rapidité Fluidité de connexion

Accédez au Très Haut Débit à Saint-Trivier-de-Courtes

PROFESSIONNELS PARTICULIERS

Vidéo/Visio-conférence Hébergement à distance Partage de connexions Téléphonie sur IP Interconnexion de sites distants

Fibre Optique Internet Très Haut Débit Téléchargements ultra-rapides Fichiers / plans / photos / images / vidéos

TV HD/3D/4K Répét. / M. Directeurs Téléphonie Fixe illimitée TV sur le Net Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

UN ARCHITECTE-CONSEILLER GRATUITEMENT A VOTRE DISPOSITION

Propriétaires, vous souhaitez **construire, agrandir** ou **réhabiliter** votre habitation.

Vous pouvez bénéficier de l'aide **gratuite** d'un **architecte-conseiller** du CAUE de l'Ain, organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1977.

Avant d'engager les formalités administratives comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, vous pouvez **contacter le CAUE** pour convenir d'un rendez-vous avec un architecte-conseiller qui vous rencontrera sur le terrain pour vous conseiller.

Un compte-rendu de visite vous sera transmis, ainsi qu'au maire de votre commune.

Vous resterez les seuls maîtres de votre projet mais vous éviterez ainsi beaucoup d'embûches.

Téléphone : 04 74 21 11 31 - Mail : contact@caue-ain.com
Pour plus d'informations sur les conditions de notre conseil, consultez le site internet du CAUE «www.caue01.org» rubrique «particuliers»

CAUE de l'AIN
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Plan de désherbage, zéro phyto



Depuis le premier janvier 2017, les produits phytosanitaires (désherbants) sont interdits dans les collectivités locales. La commune de Saint-Trivier-de-Courtes a mis en place un plan de désherbage avec le CFPH [Centre de Formation et de Promotion Horticole] de Lyon-Ecully, établissement public du Ministère de l'Agriculture. Ce plan a été entièrement pris en charge par le SBVR [Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze], dans le cadre du contrat de rivière.

Certains secteurs de la commune pourront être enherbés avec un gazon spécial.

D'autres seront entretenus avec un matériel spécifique (thermique, mécanique...) ou manuellement. Les trois agents techniques ont suivi un stage de diagnostic des pratiques d'entretien. Ils ont été également sensibilisés sur les risques environnementaux et sanitaires.

Campagne de la Croix-Rouge française

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts pour prévenir et apaiser les souffrances. Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficulté sur l'ensemble du territoire, la Croix-Rouge française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

Pour cette raison, elle souhaite entreprendre une campagne de sensibilisation en porte-à-porte à Saint-Trivier-de-Courtes du 19 février 2018 au 17 mars 2018, à raison de 3 jours maximum sur cette période.

Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix-Rouge française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

Les bénévoles de la Croix Rouge pourront intervenir entre 10h et 20h du lundi au vendredi et de 10h à 18h le samedi. Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française.

Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, **mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.**



La Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts pour prévenir et apaiser les souffrances

Les fréquences de la TNT changent

Le 24 avril, les fréquences de la TNT changent. Les téléspectateurs recevant la TNT par l'antenne râteau sont concernés. Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 23 au 24 avril sur les émetteurs TNT de votre zone, peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision. Ce réaménagement de fréquences doit permettre de libérer des fréquences pour favoriser la connectivité des territoires en très haut débit mobile... Les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau collective ou individuelle devront donc procéder à une recherche des chaînes. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT.

Vous pouvez avoir **plus d'informations en appelant le 09 70 81 88 18** ou sur le site internet **RECEVOIRLATNT.FR**. Vous trouverez également tous les renseignements sur le site de la commune **www.saint-trivier-de-courtes.fr**



État civil

NAISSANCES

PERRAUT Madison, le 09/12/2017
SITA NZOLANI, Cléo Acléole, le 28/11/2017

DÉCÈS

DELION Maurice Jean, le 05/01/2018
VEUILLET Gilbert Marcel, le 01/01/2018
COMAS Séverine, le 06/09/2017

*Personnes décédées à la maison
de retraite :*

DONGUY Léa Mélina, le 31/01/2018
BRIDON Odette Louise, le 27/12/2017
BRAYARD Marie-Louise, le 08/12/2017
FARGEOT Joanny Claudius, le 02/12/2017
BROYER Andrée, le 30/10/2017
BURTIN Marie-Madeleine, le 27/10/2017
VIRET Andrée Cécile, le 24/10/2017
DURAND Irma Yvonne, le 12/10/2017
FERRAND Lina Léa, le 07/10/2017
BROYER Marie-Yvonne, le 12/09/2017
JACQUET Daniel Hubert, le 06/09/2017



Visitez le site internet de la commune
www.saint-trivier-de-courtes.fr



Saint-Trivier-de-Courtes hier et aujourd'hui...

Emplacement Pôle Santé en 2010 et l'espace Pôle
Santé de la Poype en 2018

